

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 19 mars 2020

Coronavirus (COVID-19)

MESURES PRISES SUR LE RESEAU AZALYS

En raison des annonces sur le COVID-19, des mesures exceptionnelles sont prises sur le réseau Azalys.

Mise en place d'un service minimum sur le réseau Azalys

A compter du 22 mars, l'ensemble du réseau Azalys est perturbé comme suit :

- ⊙ Ligne A : circule à 21% (17 courses assurées)
- ⊙ Ligne B : circule à 31% (28 courses assurées)
- ⊙ Ligne C : circule à 24% (23 courses assurées)
- ⊙ Ligne D : circule à 41% (22 courses assurées)
- ⊙ Ligne E : circule à 36% (7 allers/retours assurés)
- ⊙ Ligne F : ne circule pas
- ⊙ Ligne G : circule à 13% (1 aller/retour assuré)
- ⊙ Navette Centre-Ville : circule à 35% (1 navette toutes les 39 minutes)
- ⊙ Dimanche : seule la Ligne B circule à 35% (11 courses assurées). Les lignes C et D ne circulent pas.
- ⊙ Le service du matin vers le centre-ville est maintenu.
- ⊙ Les services du soir depuis le centre-ville et Cap Ciné sont supprimés.
- ⊙ Resago - Handigo : les services à la demande fonctionnent normalement en semaine et sont supprimés le dimanche.
- ⊙ Les lignes secondaires ne circulent pas (depuis le lundi 16 mars 2020)

Les horaires des lignes valables à compter du dimanche 22 mars 2020 sont joints au présent communiqué.

Jusqu'au samedi 21 mars inclus, le réseau continue de fonctionner comme en période de vacances scolaires, sans perturbation.

Information voyageurs

L'agence Azalys située 3 Rue du Commerce est fermée depuis le lundi 16 mars 2020.

Le Centre de Relation Client joignable au 09 693 693 41 réduit ses horaires : ouverture du lundi au vendredi de 8h à 18h. Fermeture le dimanche.

Pour acheter un titre de transport ou recharger sa carte jymalin, il est conseillé de :

- ⊙ Utiliser boutique en ligne : <https://boutique.azalys-blois.fr/>
- ⊙ Se rendre dans l'un des points de ventes Azalys (liste disponible sur www.azalys-blois.fr)

Précautions pour voyager

Par mesure de précaution :

- ⊙ Les conducteurs ne vendent plus de titres à bord
- ⊙ La montée à bord se fait exceptionnellement par les portes du milieu ou arrière
- ⊙ Les voyageurs doivent respecter 1m de distance avec le conducteur et les autres voyageurs
- ⊙ Les voyageurs doivent être munis d'une attestation de déplacement dérogatoire.

Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et filiales - Kisio, EFFIA, Keolis Santé, Cykleo – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolley bus, VTC collectifs, navettes fluviales et maritimes, vélo en libre-service, auto partage, navette autonome 100% électrique, téléphérique urbain... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017.

Détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de Dépôt et Placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 65 000 collaborateurs répartis dans 16 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 5,9 milliards d'euros en 2018. En 2018, 3,3 milliards de voyageurs ont utilisé un service de mobilité partagée proposé par Keolis.

* Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, au Qatar, aux Etats-Unis, en Inde, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, au Sénégal et en Suède.

CONTACT

Vanessa Duvignau

Responsable Marketing

06 46 44 84 93

vanessa.duvignau@keolis.com